

Les modalités d'inscription



Pour vous inscrire à l'un des modules proposés :

- Vous complétez le bulletin de demande d'informations (page précédente) et l'envoyez à l'UFSBD.
- Une fois la prise de contact établie, un devis de formation vous est transmis. Il doit être signé et renvoyé à votre contact UFSBD.
- Une date d'intervention est ensuite fixée entre l'établissement et l'UFSBD.
- Une convention vous est envoyée. Vous la retournez signée par le représentant légal de votre établissement.

Cette convention reprend le contenu du module choisi, les dates et lieux choisis et mentionne avec précision le cadre d'exécution de la prestation choisie.

LES FORMATIONS PRÉSENTIELLES SE DÉROULENT AU SEIN DE L'ÉTABLISSEMENT ET SONT ANIMÉES PAR UN CHIRURGIEN-DENTISTE FORMATEUR DE L'UFSBD.

